



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES ☎ 04 42 54 23 77

Venelles le 30 janvier 2009

Monsieur le maire de Venelles
Hôtel de ville
13770 VENELLES

Objet : Remise des voies du lotissement Val Clos à la commune

Monsieur le maire,

Comme nous le faisons régulièrement depuis près de 25 ans, nous demandons à nouveau officiellement la reprise des voiries de notre lotissement dans le domaine public communal.

Nous avons appris dernièrement que les modalités de reprise avaient été modifiées, et qu'une part importante des travaux de remise en état étaient maintenant à la charge des riverains. Nous attendons une estimation du coût des travaux de remise en état de nos voiries par les services techniques.

Nous souhaitons rencontrer les élus ayant en charge ce dossier, et participer avec les services techniques, au diagnostic de nos voiries.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions agréer, monsieur le maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du lotissement Val Clos

M. REMILLI

Copie aux membres du lotissement